



# LE TRAIT D'UNION

TCA  
QUÉBEC

*Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida inc.*

[www.sneaa.qc.ca](http://www.sneaa.qc.ca)

Automne 2013

**C'est fait!!!**

**Sortie de métal de la première cuve  
d'AP-60**



**DÉMARRAGE  
D'AP-60  
RÉUSSI!!!**

**Doit-on aimer  
le rapport  
d'Amours???**



**Desjardins**

Caisse d'économie de la Métallurgie  
et des Produits forestiers



Fusion TCA/SCEP Québec  
Un nouveau syndicat

**UNIFOR**

## Mot du président



Consœurs, confrères,

C'est fait!!! Le samedi 7 septembre dernier avait lieu la sortie de métal de la première cuve d'AP-60. Les équipes d'opération et de soutien technique ont démarré 5 autres cuves et stabilisé celles-ci. Au moment d'écrire ces lignes, nous devrions être rendus à tout près de 14 cuves en opération. Tout le monde impliqué au démarrage suit rigoureusement la recette définie par la technologie afin de mettre l'emphasis sur le suivi des cuves et la stabilisation de celles-ci, tout en minimisant les émissions dans notre environnement.

FÉLICITATION À TOUS!

## Marché

Pendant qu'au Québec on ferme l'Aluminerie de Shawinigan et qu'on reporte les projets de rénovation ailleurs dans le monde, on construit A Ras Al Khair, en Arabie saoudite, où Alcoa et la société saoudienne Ma'aden assemblent une aluminerie qui sera bientôt capable de produire autant d'aluminium que ne le font annuellement toutes les alumineries de la région du Saguenay-Lac St-Jean réunies! Un énorme projet qui s'ajoute à une longue liste. Plusieurs pays ont ciblé l'aluminium comme ressource stratégique. « Selon M. Louis Hébert, professeur au HEC à Montréal, même si la moitié de l'aluminerie de la planète tourne présentement à perte, avec un prix qui avoisine le 1800,00 \$ US la tonne, le marché s'attend à ce que la demande mondiale double, voir même tripler, d'ici 2030 pour atteindre les 100 millions de tonnes annuellement ON S'Y PRÉPARE! »

L'industrie québécoise n'a toutefois pas emboîté le pas à cette tendance mondiale. « Selon M. Hébert, si le Québec perd maintenant du terrain en matière de production d'aluminium, c'est qu'il a perdu son avantage historique, l'électricité produite à bas prix, que lui confère depuis des années son hydroélectricité le gaz naturel, vendu sur les marchés à des prix de plus en plus bas, permet désormais de produire de l'électricité à moindres coûts. Selon lui, le Québec a déjà perdu sa place de troisième producteur mondial d'aluminium aux mains du Moyen-Orient ».

Ajoutez à cela une manipulation des prix de l'aluminium. Le 1<sup>er</sup> août dernier, un fabricant américain de poutres en aluminium, Superior Extrusion, a lancé une « class action » visant la banque Goldman Sachs et le London Metal Exchange (LME), principale place boursière mondiale sur le marché des métaux. La plainte les accuse de comportements anticoncurrentiels et monopolistiques dans le marché du stockage d'aluminium. Les fabricants de produits finis n'achètent pas directement aux producteurs d'aluminium primaire (Rio Tinto Alcan, Alcoa, Russal) mais passent par des intermédiaires, qui stockent l'aluminium dans des entrepôts. Actuellement, environ 70 % des stocks d'aluminium dans le monde se trouvent dans des entrepôts gérés par les règles établies par le LME. Malgré toute cette complexité du marché et les difficultés financières, RTA doit se positionner et faire en sorte d'aller de l'avant avec les phases 2 et 3 du projet d'AP-60 afin d'être prêt lorsqu'il y aura reprise du marché et ainsi être dans la course malgré les gros producteurs du Moyen-Orient.

## CEO

Depuis la dernière parution, la direction a révisé la façon d'atteindre la charge de travail pour les changeurs d'anodes (Technos). Celle-ci a encore son lot de problématiques, mais il y a de bonnes améliorations. Nous continuons d'influencer la direction afin de trouver et d'appliquer la meilleure méthode malgré le modèle de transition (MTA) difficile. Comme précisé lors des rencontres à la fin d'août, des quatre quarts de travail, ainsi que le groupe entretien, travaillez de façon top sécuritaire et n'hésitez pas, dans le doute, communiquez avec vos représentants en prévention (RP).

Dans les semaines à venir, nous allons accueillir 30 employés qui ont subi une fermeture à l'Usine Shawinigan, ceux-ci intégreront les différentes équipes de travail à Arvida. Nous leur souhaitons la bienvenue et la meilleure des chances parmi nous.

## Laterrière

Tout le monde à Arvida travaille très fort afin de permettre au modèle de transition (MTA) de libérer les employés qui ont obtenu un poste à l'Usine Laterrière pour permettre de combler les chaînes de mouvements de main d'œuvre et par le fait même, permettre également à ceux qui ont signé, de quitter pour leur retraite.

Le 11 septembre dernier, le confrère Jacques Gagné, président, organisait une journée avec tous les représentants syndicaux de l'Usine Laterrière. J'ai eu le privilège d'y assister en après-midi. Ce fut très intéressant et enrichissant à tous les points de vue. Je peux vous confirmer que vos représentants syndicaux font tout leur possible et travaille sans relâche afin d'obtenir le meilleur pour vous tous.

## Le rapport d'Amours

Avec l'aide de notre actuaire M. Pierre Bergeron de la firme PBI conseillers en actuariat HEC, nous avons produit un mémoire qui a été déposé à la commission ainsi qu'à nos deux ministres responsables de la région, M. Sylvain Gaudreault et M. Stéphane Bédard.

M. Pierre Bergeron nous a aidé à faire ressortir les recommandations du rapport qui reçoivent notre aval, elles auxquelles nous nous opposons et aussi à présenter des pistes additionnelles de solutions afin de conserver les régimes à prestations déterminées (PD). Les résultats décevants des marchés financiers et la baisse des taux d'intérêt ont entraîné un net recul des rendements attendus des régimes à prestation déterminée, on s'est éloigné de l'objectif de sécurité financière pour remplacer par un objectif de rendement. Il faut sortir des paradigmes actuels, dominés par la recherche de rendements et de ramener la réflexion sur la vraie question: « celle de définir les meilleurs moyens d'assurer la sécurité financière à la retraite pour le plus grand nombre ». Il faut assurer la pérennité et la viabilité des régimes à prestation déterminées.

Dans les recommandations du comité d'experts du rapport d'Amours, je cite : « *le comité d'experts estime que les régimes à prestation déterminées offrent le type de sécurité financière que l'on doit viser puisqu'ils sont les seuls à comporter une promesse définie* ».

Nous sommes rendus à nous préparer avec la collaboration de nos spécialistes pour la négociation du fonds de pension qui aura lieu en 2014. Nous vous tiendrons informés.

## UNIFOR

Le 1<sup>er</sup> septembre, les TCA et le SCEP ont accepté, lors du congrès qui se tenait à Toronto, la nouvelle entité : Unifor. Celle-ci regroupe 800 sections locales et 3 000 unités qui comptent 300 000 membres. Pour nos opérations au quotidien, rien n'a changé pour le SNEAA. Nous conservons notre bureau régional avec lequel nous collaborons pour nos différents dossiers.

En terminant, je vous invite à faire votre travail à la lettre selon les standards établis tout en respectant l'emploi des autres, le tout de façon top sécuritaire.

Syndicalement vôtre!

Alain Gagnon



## Section entretien et services



### MTA

L'intégration du MTA (modèle de transition) pour l'Usine d'Arvida a pris sa vitesse de croisière dans nos salles de cuves précuite. Pour nos gens de métier, ils ont maintenant dans leur secteur industrielle du personnel sous-traitant en coactivité. Encore une fois, cela demande beaucoup de patience et de compréhension dans notre monde du travail. Effectivement, les temps sont difficiles: changement d'horaire, flexibilité dans les secteurs ect. et nous les comprenons!

### ÉLECTRO

Présentement, nous n'avons plus d'électro disponible RTA dans le bassin d'Arvida. Dans un avenir pas trop loin les usines auront besoin d'électros, nous suivons ce dossier de très près avec la direction.

### CODE UNIQUE

Le code unique (3000, 3100) a fait son apparition à Vaudreuil depuis l'été dernier et se poursuivra à l'automne. Depuis la convention de 2006, le code unique dans les métiers n'était pas entré en vigueur. Maintenant, ce sera chose du passé. L'intégration sera progressive dans les secteurs. À quelques endroits, la gestion du temps supplémentaire sera faite par le système SICRET via les codes uniques. Pour l'Usine d'Arvida, l'intégration du code sera également progressive pour les centres du futur au cours des prochains mois.

### AP-60

Le départ d'AP-60 se poursuit avec succès, mais nombreux ont été les défis pour nos équipes d'entretiens. Plusieurs problématiques ont été résolues par nos mécaniciens et nos électriciens d'AP-60. Également, nous avons eu un excellent support de nos opérateurs de réseaux et les électriciens de la bâtisse 8 du Complexe Jonquière. Chapeau à tous et ça continue.

### DÉPART

C'est maintenant avec tristesse que nous avons appris dernièrement le décès du confrère Langis Coudé. Il faisait partie de l'équipe des mécanos d'AP-60. Ancien mécanicien de garage, aux 42 P, et 230. Langis, était un travailleur très apprécié de tous nos confrères de travail.

Pour conclure, nous relançons l'appel à ceux qui voudraient s'impliquer syndicalement; c'est le bon moment, car de la formation syndicale débutera prochainement, donc on a besoin de vous et de relève.



Jean Bergeron  
Vice-président, Entretien et services



Denis de Varennes  
Officier senior, Entretien et services

## Le syndicat, un vrai travail d'équipe



Confrères,  
Consoeurs,

Je me nomme Marie-Hélène Gilbert et je suis, depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, officier senior de la section de bureau et CRDA, depuis le départ à la retraite de M. Camil Lévesque. Je travaille pour Rio Tinto Alcan depuis cinq ans, plus spécifiquement au Centre de recherche et développement Arvida à titre de secrétaire technique pour le groupe Électrolyse.

Maintenant que les présentations sont faites, j'aimerais aborder le sujet de la perception des membres face au syndicat. Depuis ma nomination, j'observe les réactions, je questionne des membres et je constate malheureusement que ces derniers ont souvent une perception erronée du syndicat. J'entends souvent des commentaires du genre : « je fais mon travail comme il m'est demandé, je suis à mon affaire et je me considère comme un bon employé; je n'ai pas besoin du syndicat » ou bien « je suis inconfortable avec cette situation mais je ne veux pas créer de friction avec mon patron ». Sachez que notre raison d'être n'est pas de créer des conflits ou de mettre de la bisbille. Nous sommes là pour promouvoir de bonnes relations entre les employés et la compagnie. Notre rôle est de vous représenter, vous conseiller et vous informer. Le syndicat, c'est un travail d'équipe et ce travail est impossible sans votre participation. Vous êtes nos yeux et nos oreilles sur le plancher. Nous vous encourageons à continuer votre beau travail déjà amorcé. Soyez vigilants et n'hésitez pas à nous contacter soit par courriel ou par téléphone. Faire vivre le syndicat, c'est un travail d'équipe!!!



Marie-Hélène Gilbert,  
Officier senior, Bureau et CRDA

## CERTAINS PROJETS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT SUR LA GLACE?!?!?

Une question se pose sur la pertinence, pour les usines, de mettre des projets de recherche et développement sur la glace? Dernièrement, à la suite de toutes les réductions budgétaires, certains projets de R&D ayant un bon potentiel ont été mis de côté faute de budget. Pourtant, lorsque nous faisons une analyse rapide de la rentabilité des projets effectués au CRDA, on se rend vite compte que ces derniers sont en mesure d'apporter de gros gains pour RTA. À titre d'exemple, le projet AP40+ de l'Usine Alma devrait augmenter les profits de cette dernière de  $\pm 2$  M\$ **par année**. Également, le projet de bon augure d'ajout d'alumine aux cols des anodes devrait augmenter la production, augmenter le niveau de pureté du métal, diminuer les émissions à l'atmosphère et réduire la fréquence de changement des anodes, ce qui résulte en des gains considérables de plusieurs milliers de dollars. Par rapport aux conditions du marché et au message envoyé par la haute direction, la partie syndicale s'explique mal la stratégie derrière la diminution des montants attribués à la R&D quand on sait que ces derniers peuvent rapporter plus que ce qu'ils en coûtent? Donc, pour quelles raisons les usines débitent-elles leurs budgets de R&D alloués pour le CRDA?



Richard Lapointe  
Président, Bureau et CRDA



Marie-Hélène Gilbert,  
Officier senior, Bureau et CRDA

## Santé-sécurité

Le 11 septembre dernier, j'ai rencontré au JAK Jonquière les représentants en prévention ainsi que les agents de griefs de Laterrière.

### Des discussions très intéressantes ont eu lieu du genre :

1. Le rôle d'un représentant en prévention ainsi que l'information à recevoir lors d'un accident de travail;
2. Le rôle du coordonnateur en santé-sécurité au travail.

### Le rôle du représentant prévention selon la loi de l'article 90

1. Faire l'inspection des lieux de travail;
2. Recevoir des copies des avis d'accidents et enquêter sur les événements qui ont causé l'accident;
3. Identifier les situations qui peuvent être une source de danger pour un travailleur;
4. Faire les recommandations qu'il juge utiles au comité de santé-sécurité ou bien aux travailleurs, à l'association accréditée ainsi qu'à l'employeur;
5. Assister le travailleur dans l'exercice des droits que leur sont reconnus par la présente loi et les règlements;
6. Accompagner l'inspecteur à l'occasion des visites d'inspection;
7. Intervenir dans le cas où le travailleur applique son droit de refus;
8. Porter plainte à la commission au besoin;

9. Participer à l'identification et à l'évaluation des caractéristiques concernant les postes de travail ainsi que le travail exécuté par le travailleur de même qu'à l'identification des contaminants et des matières dangereuses présentes dans les postes de travail aux fins d'article 52.

Notre confrère Donat Pearson nous a expliqué qu'avec l'aide des agents de griefs, il veut être informé le plus rapidement possible lors d'un événement accidentel dans le but de pouvoir relater tous les faits pour que l'enquête soit faite de la bonne manière. Plus le représentant en prévention est mis au courant rapidement, meilleure sera l'enquête. Ceci toujours dans le souci de donner un bon service aux travailleurs

### Le rôle du coordonnateur en santé-sécurité au travail.

Pour ma part, j'ai expliqué aux agents de griefs le rôle du coordonnateur en SST :

1. Aider le représentant en prévention dans certains dossiers d'usine, fournir un aide juridique ou technique;
2. Lors de refus d'une réclamation d'un travailleur à la CSST en révision administrative, je prends le dossier en main pour voir s'il est possible d'acheminer, après évaluation, de porter le dossier à la commission des lésions professionnelles. Si après évaluation, nous décidons de procéder à la contestation dans le but de faire accepter le dossier, il faut demander de faire expertiser le travailleur aux frais du syndicat. Seules les dépenses personnelles sont défrayées par le travailleur.

Nous avons trouvé intéressantes certaines questions soulevées et avons répondu dans la mesure de notre possible.

Je tiens à remercier mes confrères Jacques Gagné ainsi que Donat Pearson de m'avoir invité, en espérant avoir répondu à leurs attentes.

Janic Duchesne  
Coordonnateur en santé-sécurité



## Section Métal

Consœurs, confrères

Depuis le journal de juin dernier, beaucoup d'événements ont été vécus dans nos différents départements de la section Métal.

Dans les salles de cuves, la réorganisation implantée au début de l'été pour les opérateurs de changements d'anodes (Techmo), aura créée énormément de tension et de pression sur nos travailleurs. La situation était invivable avec les assignations ainsi que les disciplinaires, avec aucun jugement ni discernement de la part des gestionnaires. Nous nous dirigeons vers un mur malgré tous les efforts des employés. Heureusement, avec les idées amenées du plancher et plusieurs discussions avec la partie patronale, la situation s'est améliorée.

### Autres problèmes vécus

Nous avons de la difficulté à libérer les employés qui ont eu des postes dans les usines et libérer nos gens pour leur retraite. La situation s'explique facilement avec le mouvement et l'instabilité de la main d'œuvre du MAT « condition et salaire insuffisant ». Donc, une des solutions faciles a été de couper les vacances 40/38 dans les différents secteurs.

### Petite lueur d'espoir

Comme vous le savez, nous allons accueillir des employés RTA de Shawinigan afin de nous donner un bon coup de main. De par ce fait, nous aurons une plus grande stabilité de main-d'œuvre. Je profite donc de l'occasion pour leur souhaiter la bienvenue à l'usine.

Également j'aimerais féliciter tous les consœurs et confrères de travail qui ont mis la main à la pâte pour le démarrage de l'Usine AP-60. BEAU TRAVAIL!

Tous nos agents de griefs, représentants en prévention ainsi que nos officiers syndicaux demeurent à votre service.

Éric Gilbert,  
Vice-président, section métal



## Régime d'assurance groupe (RAG)

### Plan de médicaments

Il y aura des changements dans vos plans de médicaments à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2013.

Pour les employés horaire, les médicaments couverts se limitaient à ceux couverts par la RAMQ. À partir du 1<sup>er</sup> octobre, les médicaments nécessitant une prescription seront couverts, c'est-à-dire les médicaments ne pouvant s'obtenir que sur ordonnance à la pharmacie.

Pour les employés de bureau, le comité d'assurance a procédé à une

modification dans la gestion des réclamations des médicaments d'exceptions.

L'augmentation continue du coût de ces réclamations nous oblige maintenant à analyser ces réclamations de façon plus étroite afin de nous assurer que nous remboursons seulement les médicaments prescrits conformément aux conditions se rattachant à leur statut d'exception.

Alors dorénavant, tous les employés horaire et employés de bureau devront faire remplir un formulaire par un médecin et le présenter au bureau de réclamations pour approbation.

### Assurance voyage

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013, votre assurance annulation voyage a été augmentée de 1 500 \$ à 2 500 \$ par personne.

### Déménagement

Veuillez prendre note que nos bureaux seront bientôt situés du même côté que le syndicat, soit au 1932 boul. Mellon (ancienne adresse 1924 boul. Mellon).

## Doit-on aimer le rapport d'Amours?



Le 17 avril dernier, le comité présidé par Alban d'Amours a rendu public son rapport énonçant diverses recommandations afin d'améliorer ou de modifier le système de retraite québécois. S'en est suivi une commission parlementaire chargée d'analyser les conclusions de ce rapport.

Dans son ensemble, les recommandations visent à améliorer le système de retraite actuel soit :

1. Modifier les règles de capitalisation afin que les régimes soient solvables et ne transfèrent pas des déficits aux générations futures.

Abaissier la période d'amortissement des déficits de 15 ans, présentement à 10 ans.

1. Création d'une rente de longévité à 75 ans.

Mais où le bât blesse et où ça concerne les régimes à prestation déterminée comme le nôtre, c'est qu'on parle aussi de restructuration des régimes. Afin de permettre de ramener les régimes en situation d'équilibre et d'assurer leur pérennité, le comité propose de **RECADRER** la notion de droit acquis dans un régime de retraite: ainsi, les parties (employeur, employés et retraités) auraient 5 ans pour s'entendre sur une **RÉDUCTION** des droits acquis.

Les droits acquis ainsi visés seraient les suivants :

- ◇ L'indexation avant et après la retraite;
- ◇ Gel de la progression des salaires dans le cas d'un régime à salaire final;
- ◇ Subvention de retraite anticipée;
- ◇ Rente de raccordement;
- ◇ Prestation de décès au conjoint (rente réversible).

À partir de la quatrième année de cette période de cinq ans, l'employeur aurait un droit **UNILATÉRAL** de modifier ou annuler l'indexation après la retraite et ce, pour le service passé, autant pour les participants actifs que les retraités. Cette réduction serait permise si le déficit n'est pas réduit de plus de la moitié et que l'employeur a versé les cotisations demandées pour la baisse du déficit.

Nous constatons donc que ce rapport, s'il est adopté par le gouvernement, peut avoir des répercussions préjudiciables pour l'ensemble des régimes de retraite, et pour le nôtre aussi. La notion des droits acquis pourrait peut-être être réévaluée et renégociée.

Nous devons donc être vigilants et attentifs face aux décisions de nos élus, car il ne faut pas oublier que ce rapport a été commandé par le gouvernement, qui est lui-même un important employeur au Québec. Donc que favorisera-t-il?

Doit-on aimer le rapport d'Amours?

Régis Pilote  
Comité des retraités du SNEAA



## S'aider pour prévenir ce fameux stress

Tout le monde vise à maintenir un équilibre entre la vie au travail et à l'extérieur du travail. Alors pour quoi y a-t-il tant de gens, de collègues de travail, d'amis souffrant d'un état de stress (dépression, détresse psychologique, professionnel, etc.)? La principale cause est souvent due au rythme de vie de plus en plus accéléré. La conjoncture économique et les nouvelles négatives que véhiculent les médias, les exigences en termes de charge et de rythme de

« Prendre soin de soi »

travail, les tensions dans nos relations sociales, maritales ou parentales sont d'autres sources d'éléments déclencheurs.

Il y a des signes permettant de reconnaître un état de stress. On a tous côtoyé un collègue de tra-

vail dont l'absentéisme est de plus en plus courante, dont l'humeur est changeante et dont les agissements sont différents d'auparavant.

Prenez le temps pour être à l'écoute afin de reconnaître ces premiers signes avant-coureurs.

S'aider personnellement pour prévenir ces fameux symptômes. En mangeant sainement, en faisant de l'exercice régulièrement, en profitant de cet air pur durant cette belle saison d'automne.

Prendre soin de soi.

S'aider en demandant l'aide d'une tierce personne si on se sent en mal être. Prendre soin de soi.

S'aider pour un demain meilleur. Prendre soin de soi pour de-

main, aider celui qui aura besoin.

S'aider pour prévenir ce fameux stress!



Sandra Fortin,  
Comité de la Condition féminine

## Section Laterrière

Le mercredi 11 septembre 2013 avait lieu une journée avec tous les représentants syndicaux de l'Usine Laterrière.

Cette journée nous a permis d'avoir des échanges sur les dossiers propres de chaque section de l'usine et nous a donné l'opportunité de nous rencontrer tous ensemble.

Janic Duchesne, coordonnateur en santé-sécurité, ainsi que Donat Pearson, représentant en prévention, sont venus faire une présentation sur leur travail auprès des travailleurs (es). Également, Denis Lepage, directeur régional TCA, nous a expliqué les changements de la fusion de TCA et SCEP pour Unifor. L'après-midi a été consacrée à des discussions avec Alain Gagnon, président du SNEAA.

Tous ont aimé cette journée syndicale et ont demandé de répéter l'expérience, et cela au moins une fois par année.

Jacques Gagné,  
Président, Usine de Laterrière

Guylain Filiatreault,  
Officier sénior, Usine de Laterrière



## 17<sup>e</sup> Édition du Concours d'histoire UNIFOR –Fonds de solidarité FTQ

**Saguenay le 3 septembre 2013** — Le Syndicat UNIFOR (anciennement TCA-Québec), le Fonds de solidarité (FTQ), la Caisse d'Économie de la Métallurgie et des Produits forestiers SLSJ et leurs partenaires sont très heureux de lancer officiellement la 17<sup>e</sup> édition de leur Concours d'histoire régional qui a pour thème : « *Un patrimoine à ne pas perdre au Saguenay—Lac-Saint-Jean* ».

Le Concours d'histoire qui s'adresse à tous les élèves de secondaire IV et V ainsi qu'aux étudiants de niveau collégial et universitaire de la région offre encore, cette année, des bourses particulièrement intéressantes. Les gagnants se partageront près de **8000 \$ en prix** décernés selon les catégories suivantes : 3 bourses par niveau pour les élèves du secondaire et du collégial et une bourse pour le niveau universitaire en plus d'un prix de participation pour chacun des niveaux. De plus, les récipiendaires peuvent se mériter la bourse « coup de cœur » Raymond Labonté d'une valeur de 500\$.

Le travail doit obligatoirement toucher le Saguenay—Lac-Saint-Jean, il peut traiter d'un aspect du sujet dans un contexte général, sinon il peut être développé à partir d'un cas particulier. Le patrimoine, touche à une richesse dont nous sommes à la fois les bénéficiaires et les fiduciaires. Il fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédés, et que nous devons transmettre aux générations futures. Les travaux pourront avoir pour sujet un aspect du patrimoine matériel qui concerne les paysages, l'architecture, l'urbanisme, les sites archéologiques, géologiques et industriels, les monuments, l'industrie, les objets d'art et mobilier (peintures, sculptures, monnaies, instruments de musiques, armes, manuscrits), etc. ou bien un aspect du patrimoine immatériel qui touche les traditions orales, les pratiques sociales, les rituels, la langue, les expressions, les connaissances, le savoir-faire, les arts et spectacles, les costumes, les danses, les traditions gastronomiques, les événements festifs, les jeux, les mythes, les contes et légendes, les documents écrits et d'archives, etc.

La façon de participer est fort simple. Les participants doivent se procurer un formulaire d'inscription disponibles dans différents points de chute soit leur enseignant en histoire ou sur le site Internet du concours d'histoire

<http://concours-histoire-tca.cegepjonquiere.ca> et le remettre dûment rempli avant le **18 octobre 2013** à leur enseignant en histoire ou le faire parvenir au bureau des TCA. Les participants ont par la suite jusqu'au **14 février 2014** pour rédiger et remettre leur travail de recherche.

Nous invitons tous les élèves de niveau secondaire IV, V ainsi que les étudiants de niveau collégial et universitaire du Saguenay—Lac-Saint-Jean à participer en grand nombre à cette expérience enrichissante.

Pour toute information, vous pouvez communiquer avec nous au bureau UNIFOR au 418-548-7075 ou encore par courriel avec [louise.bouchard@live.ca](mailto:louise.bouchard@live.ca).

**Un patrimoine...  
à ne pas perdre!**

17<sup>e</sup> édition du Concours d'histoire unifor 2013-2014

Plus de 8000\$ en bourses

La chasse-galerie

<http://concours-histoire-unifor.cegepjonquiere.ca>

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 11 OCTOBRE 2013

Nos partenaires:

UNIFOR SLSJ FONDS de solidarité FTQ Desjardins TCA

Syndicat des employés d'Énergie Électrique Québec inc. Syndicat des Employés des Installations Publiques section locale 1548/FTCA



## La création d'Unifor

Par Denis Lepage, directeur local  
Saguenay-Lac-St-Jean



Consoeurs, confrères,

Les 30 et 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2013, se tenait à Toronto, le congrès de fondation du nouveau syndicat Unifor, résultat de la fusion de deux grands syndicats, les TCA (syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et autres travailleurs, travailleuses du Canada) et le SCEP (syndicat canadien de l'énergie et du papier).

Avant d'entrer en détail sur le processus ayant mené à cette fusion, j'aimerais vous dresser l'historique qui a amené notre ancienne organisation syndicale, la FSSA (Fédération des Syndicats du Secteur Aluminium) à se fusionner aux TCA-Québec en 2004. Le passé étant garant de l'avenir, ce bref retour en arrière fera en sorte de bien saisir les enjeux et défis auxquels nos consoeurs, confrères ont dû faire face, et surtout à se positionner pour assurer le meilleur service aux membres. Bonne lecture !

### *Historique CSN-FSSA-Métallos-TCA-Québec*

**En novembre 2003**, les syndicats affiliés à la FSSA tenaient des rencontres d'information afin de prendre des décisions éclairées sur un, le référendum concernant la dissolution de la FSSA et de deux, la proposition de s'intégrer à une autre organisation syndicale. Voici donc quelques extraits du journal syndical « Contact » distribué lors de ces rencontres.

La Fédération des Syndicats du Secteur Aluminium (FSSA) a vu le jour en 1972, suite à une scission d'avec la CSN. La FSSA d'alors n'était composée que des syndicats ayant pour employeur Alcan. Par la suite, elle a accepté dans ses rangs les syndicats d'industries connexes à l'aluminium et dans un troisième temps, s'est élargie aux autres secteurs industriels.

**En juin 1994**, la FSSA convoquait ses syndicats et leurs délégués à un premier congrès d'orientation à l'issue duquel une résolution fut adoptée et un comité nommé avec le mandat d'analyser les 22 années d'opération de la FSSA et de vérifier auprès des différentes organisations syndicales, les alternatives de fusion ou d'association et de recommander un choix entre la continuation de la FSSA ou une affiliation avec une autre organisation.

**En décembre 1994**, un congrès spécial d'orientation eut lieu. Le groupe de travail présenta le rapport d'analyse interne dans lequel il recommandait la continuité de la FSSA. Il présenta également les différentes organisations syndicales rencontrées (CSN, TCA, CSD, FTQ et Métallos). Il établissait également le cadre et les exigences à respecter pour en arriver à une association avec une autre organisation.

Donc, pour qu'une association soit acceptable, elle devait apporter :

- > Un poids politique, une vision provinciale, fédérale, internationale;
- > Des outils pour la formation, l'orientation, le support intersyndical;
- > Plus de force entre les organisations syndicales;

- > Accès à un fonds de défense professionnelle;
- > Elle devait permettre de conserver notre autonomie dans nos décisions et notre entité, nos acquis, nos services locaux et le groupe aluminium;
- > La cotisation syndicale devait rester à 1,2% de tous les gains, la part des syndicats demeurer à 0,55% et consacrer 25% de la part de la FSSA (0,65%) pour l'association.

**En 1996** au congrès de St-Félicien, le comité présenta son rapport sur les organisations rencontrées. Seuls les Métallos avaient alors pu répondre aux exigences exprimées. Par la suite, les membres acceptaient, par voie référendaire, l'association avec le syndicat des Métallos.

**En 1999** au congrès de Valleyfield, il fut proposé :

- > D'étudier avec notre associé, le Syndicat des Métallos, la création d'une structure permanente pour regrouper tous les secteurs d'activité dans le domaine de l'aluminium.
- > D'étudier et établir les paramètres d'intégration de la FSSA avec le Syndicat des Métallos pour rapport au conseil fédéral.
- > D'étudier également d'autres possibilités assurant la survie de la FSSA.

**Au congrès 2002**, le comité présentait son rapport sur l'intégration FSSA/Métallos et recommandait d'analyser les résultats d'une négociation de fusion avec toutes les organisations syndicales telles les Métallos, le SFCP, le SCEP, les TCA, la CSN ou d'autres jugées pertinentes par le comité, et de présenter les recommandations à un congrès d'orientation.

Le comité d'intégration était mandaté pour :

- > convoquer des conseils fédéraux spéciaux afin d'informer les membres l'évolution du dossier;
- > rencontrer les exécutifs, les conseils syndicaux et les assemblées générales des syndicats affiliés, afin d'informer leurs membres;

L'ensemble des membres de la FSSA devait se prononcer lors d'un référendum sur l'intégration de la FSSA avec une organisation syndicale. Donc, ça signifiait qu'avant de se marier avec une autre organisation syndicale, on devrait analyser d'autres organisations syndicales présentes au Québec, une étape qui devrait durer environ 12 mois.

### *Constats du comité d'intégration*

Malgré tous les efforts déployés pour assurer la survie de la FSSA, nous constatons qu'on doit puiser dans les revenus du fonds de défense professionnelle l'argent nécessaire pour assurer les services que les per capita ne suffisent pas à supporter. Donc le fonds de défense professionnelle n'augmente plus, ce qui vient considérablement réduire notre pouvoir de négociation.

La survie de la FSSA passe aussi par une augmentation du membership, l'expérience dans les grands dossiers d'organisation démontrant que nous ne disposons pas des moyens financiers pour supporter de telles campagnes. Par conséquent, lorsque nous y parvenons, nous constatons que ces dossiers mobilisent plus de ressources que nous n'en disposons. De plus, une décroissance des emplois est inévitable chez Alcan, ce qui va nous fragiliser davantage.

Voici d'ailleurs quelques statistiques à cet effet : lors de sa fondation, en 1972, la FSSA comptait plus de 10 000 membres chez Alcan. En 2015, l'estimation sera d'environ 2 500 membres syndiqués au total chez Alcan.

Au niveau politique, en demeurant isolée, la FSSA n'a pas la capacité d'intervention requise pour influencer les orientations et les décisions prises par les gouvernements et les employeurs.

Le comité d'intégration a aussi élaboré différents scénarios budgétaires pour évaluer la viabilité de la FSSA et le principal constat est que, même avec une cotisation syndicale de 1,4 %, la FSSA devrait quand même diminuer les services aux syndicats si elle demeurerait dans son entité actuelle.

Nous avons besoin d'une organisation syndicale qui réponde à l'ensemble des carences de la FSSA actuelle et qui fait face aux nouvelles réalités économiques et politiques, tant régionales, nationales qu'internationales. En résumé, après plus de 10 ans d'analyse, d'évaluation et de discussions, nous avons conclu en février 2004 **un accord de fusion avec les TCA.**

- Pourcentage des membres en faveur de la dissolution de la FSSA : 88,8%
- Pourcentage des unités d'accréditation en faveur de la fusion aux TCA: 84,8%

### *Historique TCA-SCEP-Unifor*

La création d'Unifor a suscité de nombreuses consultations et discussions de la part des deux organisations. Voici les principales étapes :

- Nov. 2011 : échanges sur les possibilités d'unir les TCA et le SCEP et mise en place d'un comité des propositions
- Fév. 2012 : présentation aux présidents des sections locales TCA-Québec du projet de création du nouveau syndicat
- Août 2012 : congrès TCA – rapport du comité des propositions et résolution sur la création d'un nouveau syndicat (acceptée unanimement)
- Oct. 2012 : congrès SCEP – rapport du comité des propositions et résolution sur la création d'un nouveau syndicat (accepté à 95%)
- Nov. 2012 : création de 6 groupes de travail : statuts, communications, recrutement, mise en œuvre, congrès, relations avec le personnel
- Février à juin 2013 : élaboration et diffusion auprès des unités TCA-Québec/SCEP des résultats des groupes de travail
- Août-sept. 2013 : congrès de fondation Unifor

### *Le nouveau nom Unifor*

Un sondage pan-canadien a été mené sur l'identité et les noms potentiels.

5 500 répondants

Thèmes les plus populaires : imputabilité, démocratie, progressiste, équitable et intégré

16 groupes cibles de discussions ont été mis en place à dans l'ensemble du Canada, dont un à Ville Saguenay

Le processus devait aboutir à un nom inclusif, regroupant tous les sphères d'activités de nos syndicats, et significatif dans les deux langues.

Des experts en communication ont donné un support au groupe de travail.

De là, est né le nom « Unifor ».

## Conclusion

### *Un nouveau syndicat pour un monde rempli de défis*

Comme vous l'avez constaté, la fondation de notre nouveau syndicat se situe directement dans la lignée et l'aspiration que nos prédécesseurs nous avaient indiquée dès 1994.

Nos leaders syndicaux avaient envisagé les défis et surtout le support dont doivent se doter les organisations syndicales pour faire face à la mondialisation et à nos employeurs qui eux, créent sans gêne des multinationales. Le mouvement syndical doit constamment innover, développer de nouvelles façons de recruter, de représenter, d'inspirer et de stimuler les travailleurs, travailleuses pour qu'ils appuient nos revendications qui sont entre autres, de maintenir les acquis, relever les défis de nos régimes de retraite, etc. et de nous solidariser.

Avec la création d'Unifor, l'envergure régionale et industrielle de notre organisation sera la plus grande qu'aucun autre syndicat du Saguenay Lac St-Jean, n'aura eue au cours des 50 dernières années. En représentant massivement les secteurs du papier, de l'aluminium et des PMO, nous représentons plus de 5000 travailleurs, travailleuses, nous devenons donc un joueur incontournable.

Cette même vision s'applique autant au niveau québécois que canadien. Au Québec, Unifor devient le plus gros syndicat du secteur privé avec plus de 53 000 membres au sein de la FTQ. Au Canada, avec 300 000 membres, Unifor aura un poids politique majeur.

## Services Unifor Saguenay Lac St-Jean

### *Représentant nationaux*

Gilles Bellemare, secteurs PMO  
Denis Lepage, secteur RTA (directeur local)  
Stéphane McLean, secteur papier

### *Secrétariat*

Christine Gaudreault  
Johanne Tremblay

### *Recrutement*

Gervais Martin

## Structures Unifor

|                      |               |                       |                |
|----------------------|---------------|-----------------------|----------------|
| Président:           | Jerry Dias    | Secrétaire-trésorier: | Peter Kennedy  |
| Directeur québécois: | Michel Ouimet | Directeur adjoint :   | Sylvain Martin |

En terminant, l'engagement que nous avons pris en créant Unifor a été, et sera toujours, de ne pas être le plus gros pour être le plus gros, mais être un syndicat encore meilleur, pour le service aux membres.

Les vrais défis se situent toujours auprès de la base.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Merci de votre attention.

*Solidairement,*

*Denis Lepage, directeur local Unifor*  
Bureau      418 548-7075, Cellulaire      418 720-1323

## Coordonnés des officiers SNEAA



**Alain Gagnon**  
**Président**  
Téléphone : (418) 548-4667 poste 224  
Télécopieur : (418) 548-7942  
Cell: 418-812-5228  
Courriel : [president@sneaa.qc.ca](mailto:president@sneaa.qc.ca)



**Carl Dallaire** section Chimie  
**Vice-Président**  
Téléphone : (418) 548-4667 poste 244  
Télécopieur : (418) 548-7942  
Cell: 418-812-2944  
Courriel : [cardal-lairesneaa@hotmail.com](mailto:cardal-lairesneaa@hotmail.com)



**Jean Bergeron** section ent-services  
**Vice-Président**  
Téléphone : (418) 548-4667 poste 242  
Télécopieur : (418) 548-7942  
Cell: 418-817-1917  
Courriel : [bergeronjean@hotmail.ca](mailto:bergeronjean@hotmail.ca)



**Greg Mimeau** section ent-services  
Sous-traitance  
Téléphone : (418) 548-4667 poste 240  
Télécopieur : (418) 548-7942  
Cell: 418-820-5699  
Courriel : [greg.mimeault@hotmail.ca](mailto:greg.mimeault@hotmail.ca)



**Éric Gilbert** section Métal  
Vice-Président  
Téléphone : (418) 548-4667 poste 241  
Télécopieur : (418) 548-7942  
Cell: 418-812-9129  
Courriel : [vulvulcin83@hotmail.com](mailto:vulvulcin83@hotmail.com)



**Éric Duval** section Métal  
Officier sénior  
Téléphone : (418) 548-4667 poste 228  
Télécopieur : (418) 548-7942  
Cell: 418-820-7808  
Courriel : [ericduval.sneaa@outlook.com](mailto:ericduval.sneaa@outlook.com)



**Richard Lapointe** section Bureau CRDA  
Vice-Président  
Téléphone : (418) 548-4667 poste 247  
Télécopieur : (418) 548-7942  
Cell: 418-817-5100  
Courriel : [ypsneaa@sneaa.qc.ca](mailto:ypsneaa@sneaa.qc.ca)



**Jacques Gagné** section Laterrière  
Vice-Président  
Téléphone : (418) 548-4667  
Télécopieur : (418) 548-7942  
Cell: 418-818-3200  
Courriel : [sneaa1960@hotmail.ca](mailto:sneaa1960@hotmail.ca)



**Janic Duchesne**  
Coordonnateur, santé-sécurité  
Téléphone : (418) 548-4667 poste 229  
Télécopieur : (418) 548-7942  
Cell: 418-540-8890  
Courriel : [coor.sst@sneaa.qc.ca](mailto:coor.sst@sneaa.qc.ca)



**Daniel Nepton** section Chimie  
**Officier sénior**  
Téléphone : (418) 548-4667 poste 226  
Télécopieur : (418) 548-7942  
Cell: 418-812-7385  
Courriel : [danielnepton@hotmail.ca](mailto:danielnepton@hotmail.ca)



**Denis de Varennes** section ent-services  
Officier sénior  
Téléphone : (418) 548-4667 poste 227  
Télécopieur : (418) 548-7942  
Cell: 418-817-5300  
Courriel : [devarennesd@videotron.ca](mailto:devarennesd@videotron.ca)



**Réal Salesse** section Métal  
Officier sénior  
Téléphone : (418) 548-4667 poste 249  
Télécopieur : (418) 548-7942  
Cell: 418-590-1521  
Courriel : [real\\_salesse@hotmail.com](mailto:real_salesse@hotmail.com)



**Éric Dion** section RS Alma  
Vice-Président  
Téléphone : (418) 548-4667  
Télécopieur : (418) 548-7942  
Cell: 418-818-9761  
Courriel : [ericdion1@videotron.ca](mailto:ericdion1@videotron.ca)



**Marie-Hélène Gilbert** section Bureau CRDA  
Officier sénior  
Téléphone : (418) 548-4667 poste 246  
Télécopieur : (418) 548-7942  
Cell: 418 812-6236  
Courriel : [osbureau@sneaa.qc.ca](mailto:osbureau@sneaa.qc.ca)



**Guylain Filiatreault** section Laterrière  
Officier Sénior  
Téléphone : (418) 548-4667  
Télécopieur : (418) 548-7942  
Courriel : [guylain\\_222@hotmail.com](mailto:guylain_222@hotmail.com)

VE AUX GROUPES • OFFRE EXCLUSIVE AUX GROUPES • OFFRE EXCLUSIVE

# CHOISISSEZ LA BONNE PLACE POUR ASSURER VOTRE AUTO ET VOTRE HABITATION

Les **TCA section locale 1937**  
ont négocié un programme de groupe  
pour assurer vos biens.



## PRIVILÈGES EXCLUSIFS AUX GROUPES

- **Économie additionnelle**  
sur chacun de vos contrats d'assurance
- **Plan d'assistance Bien protégé**  
Assistances routière\*, habitation, santé, juridique et vol d'identité
- **Garanties supplémentaires de L'Auto Extra\***

\*\* Programme éligible, marque de commerce de SSQ, Société d'assurance de vie, s'applique aux résidents.  
\* Certaines conditions et limitations s'appliquent.

Programme **Kilo**<sup>MO</sup>

Nouveau et exclusif

Votre assurance auto  
ajustée à votre kilométrage

[ProgrammeKilo.com](http://ProgrammeKilo.com)

**TCA**  
QUÉBEC

Demandez une soumission d'assurance

**1 866 SSQAUTO**  
7 7 7 2 8 8 6

[SSQauto.com/groupe](http://SSQauto.com/groupe)

**SSQauto**  
Les valeurs à la bonne place



## LE CONSEIL D'ANNIE

La seule garantie effective de la liberté, c'est encore  
et toujours l'indépendance financière. — J-C Clari

*Vous êtes jeune et vous savourez la liberté d'une autonomie financière?  
Vous apprécierez cette liberté tout autant lorsque vous disposerez de  
bien plus de temps. Vivre pleinement aujourd'hui comme demain.  
C'est possible grâce aux placements Desjardins.*

**ANNE GAGNÉ**  
Conseillère en finances personnelles

**SIÈGE SOCIAL  
JONQUIÈRE**  
1936, boul. Mellon  
418 548-4683

**CENTRE DE SERVICES  
JONKÉPRI**  
3690, rue Cabot  
418 548-4683

**CENTRE DE SERVICES  
D'ALMA**  
410, Collard Ouest  
418 668-3341

**Desjardins**  
Caisse d'économie  
de la Métallurgie et des  
Produits forestiers (SLSJ)

Coopérer pour créer l'avenir